ANNEXE

Objectifs Spécifiques du programme

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 :** Participer, en multi-acteurs, à des dynamiques territoriales qui expérimentent des réponses à la crise socio-environnementale pour contribuer collectivement à la formalisation d’une vision systémique de la transition écologique juste.

Indicateurs d’atteinte de l’objectif spécifique :

∙ Nombre de partenaires renforcés (23) et de bénéficiaires directs (au moins 170 000), parmi lesquels 50% de femmes, qui participent à des dynamiques territoriales répondant à la crise socio environnementale

∙ Des expérimentations de réponses à la crise socio-environnementale sont permises par le programme CoRe (25),

∙ % de personnes représentantes de la société civile, (parmi lesquels 50% de femmes), associés aux processus de décisions de leurs territoires dans le cadre des projets initiés (50)

**Résultat 1 :** Les populations sont actrices de la transition écologique juste sur leurs territoires à travers les projets soutenus par les partenaires du programme CoRe.

Indicateur de résultat: Nombre de leaders locaux, parmi lesquels au moins 10% de femmes, agissant pour une transition écologique juste (2300 leaders)

A l’issue de la tranche 1 du programme CoRe: 1200 leaders locaux, parmi lesquels au moins 10% de femmes, dont la capacité de formulation d’une vision de transition écologique juste est renforcée à partir de l’expérimentation de modèles alternatifs de développement dans les territoires

A l’issue de la tranche 2 du programme CoRe: 2300 leaders locaux, parmi lesquels au moins 10% de femmes, qui se mobilisent pour l’accès à leurs droits et à la bonne gouvernance de leurs territoires.

Les indicateurs complémentaires sont :

∙ Nombre d'institutions locales (villages, communautés, OSC et organisations de base) soutenues par des projets à partir desquels sont extraits les éléments de conception d'une transition écologique juste (1300 institutions)

∙ Types d’acteurs du territoire qui participent aux processus de gouvernance de leur territoire dans le cadre des projets initiés (au moins 5). Dont 10 % d’acteurs œuvrant pour les droits et meilleures conditions des femmes.

Principales activités prévues :

- OS1.R1.A1. Renforcement des capacités des populations locales à travers l’expérimentation, la capitalisation et la vulgarisation de systèmes économiques et productifs respectueux de l'environnement pour assurer leur souveraineté alimentaire et leur résilience face aux changements climatiques - par exemple : Sensibilisations/formations sur les systèmes économiques et productifs durables ; Mise en réseau des bénéficiaires; Structuration de groupes de production ou économiques ; Recherche scientifique, recherche action participative/vulgarisation/ diffusion à l’échelle d’un projet

- OS1.R1.A2. Accompagnement des leaders et des organisations de base dans leurs démarches de participation citoyenne et de mobilisation communautaire pour une gestion démocratique du territoire et de ses ressources; la reconnaissance et l’effectivité des droits individuels et collectifs - par exemple : Sensibilisation/Formation sur les droits et la gestion démocratique du territoire ; Structuration de groupes de plaidoyer et mise en réseau ; Mobilisation des bénéficiaires au niveau local

**Résultat 2 :** Les partenaires et le Secours Catholique Caritas France sont renforcés dans leurs méthodes de formulation d’une vision de la transition écologique juste

Indicateur de résultat : Nombre de partenaires renforcés et participant à un réseau de renforcement de capacités (23 partenaires et le SCCF) A l’issue de la tranche 1 : renforcement des capacités techniques (expertises thématiques) et méthodologiques des partenaires en matière de capitalisation/gestion de connaissances (23 partenaires et le SCCF) A l'issue de la tranche 2 : établissement d’un réseau actif de renforcement des capacités entre pairs.

Principales activités prévues :

- OS1.R2.A1. Renforcement des compétences techniques des organisations partenaires - par exemple: Formation des équipes terrain aux innovations agroécologiques, l’appui dans la vulgarisation de nouveaux cadres législatifs accompagnement par des experts en plaidoyer

- OS1.R2.A2. Renforcement des capacités des partenaires et du SCCF sur les pratiques d'accompagnement au changement - par exemple : Partage d’expérience sur l’accompagnement communautaire/la prise de décision participative/le développement mené directement par les communautés; intégration de la transformation sociale dans les projets ; lien entre le réseau national Animation du changement social local du SCCF en France et les partenaires du programme CoRe.

- OS1.R2.A3. Développement de cadres et de processus internes de gestion des connaissances au sein des organisations partenaires et du SCCF - par exemple : Échanges d'expériences entre les équipes projets ; Capitalisation interne des bonnes pratiques et méthodes comme base de la formulation d’une vision de la transition écologique juste

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 :** Contribuer collectivement à la promotion d’une transition écologique juste. Indicateur d’atteinte de l’objectif spécifique : Les partenaires promeuvent leur vision de la transition écologique juste à travers leur participation à des évènements (réunions, tables rondes, consultations…) (au moins 120 événements)

**Résultat 1 :** Les acteurs du programme CoRe établissent des positionnements communs à travers l’étude, le partage et la confrontation de leurs approches d’une transition écologique juste avec les autres acteurs de leurs territoires.

Indicateur de résultat :

∙ Nombre de livrables (études, communications, référentiels, documents de plaidoyer) produits par les partenaires du programme CORe sur la transition écologique juste et ses concepts opératoires diffusés pour influencer vers une transition écologique juste (au moins 50)

∙ Nombre de notes de positionnement produites par les partenaires du programme CoRe sur la transition écologique juste et ses concepts opératoires pour confronter leurs approches avec d’autres acteurs (au moins 50)

A l’issue de la tranche 1 : mise en œuvre de démarches de recherche-action participative et de capitalisations co-réalisées avec les partenaires, permettant de produire des premières analyses locales et régionales

A l’issue de la tranche 2 : co-construction avec les partenaires d’analyses transversales aboutissant à des savoirs et des positionnements communs sur la transition écologique juste

 Principales activités prévues :

 - OS2.R1.A1. Démarches croisées de recherche scientifique, de recherche-action participative et de capitalisation des expériences alternatives en lien avec des centres de recherches internationaux - par exemple : dispositif de capitalisation horizontal et à plusieurs niveaux, local, régional et mondial, piloté par le CIEDEL, impliquant une formation-action de tous les partenaires de terrain à la démarche de capitalisation ; trois projets de recherche de terrain structurants, comparatifs et co-construits avec les partenaires, coordonnés par le GEMDEV.

- OS2.R1.A2. Création, intégration et renforcement de lieux et de réseaux d’apprentissage, de partage et d’échange entre pairs, afin de confronter les différentes approches de la transition écologique juste - par exemple : organisation par le CIEDEL, avec le réseau PROFADEL, de 4 ateliers d'échange liés au processus de capitalisation, un par continent, et d’un atelier mondial lié au travail de méta capitalisation ; organisation par le GEMDEV de 9 ateliers/séminaires “Controverse & Débats”, en France et avec visioconférence internationale, en tant que lieu de co-production de la réflexion des partenaires de la CPP et des acteurs avec qui ils travaillent.

- OS2.R1.A3. Réflexion stratégique au sein du collectif d’acteurs du programme CoRe pour établir une conception partagée de la transition écologique juste et de sa mise en œuvre opérationnelle à partir des positionnements établis localement - par exemple : mise en place d’un comité scientifique, coordonné par le GEMDEV, réunissant les acteurs de la recherche, les partenaires de terrain, l’Action France, le Pôle Plaidoyer International de SCCF et/ou les autres instances du SCCF ayant produit des savoirs en interne, ainsi que des personnalités ad-hoc reconnues pour leur expertise sur les thématiques traitées par le programme CoRe.

**Résultat 2 :** Les acteurs du programme CoRe diffusent et défendent leur vision de la transition écologique juste

Indicateur de résultat : Les positionnements communs des acteurs du programme CoRe sur la transition écologique aboutissent à de la mobilisation, des alliances, de la communication et du plaidoyer au niveau global

A l’issue de la tranche 1, des actions de diffusion et de communication autour de la construction des positionnements sont menées, le positionnement n’est pas encore défendu ni validé,

A l'issue de la tranche 2, les positionnements communs des acteurs du programme CoRe, validés par la gouvernance du programme, sur la transition écologique juste permettent de développer et mettre en place des stratégies d’influences à plusieurs échelles

Principales activités prévues :

- OS2.R2.A1. Actions de communication au sein de réseaux dont les partenaires du programme CoRe sont membres, pour promouvoir des expériences alternatives de développement, en France et à l’international - par exemple : ateliers d'échanges autour des capitalisations et ateliers/séminaire “Controverses et Débats ; publication de livrables de capitalisation et de documents d’analyse transversales liés au processus de méta-capitalisation ; publication d’articles académiques et non académiques : création d’une publication propre à la CPP, “Cahiers Controverses & Débats” (CC&D), et publication dans des revues à comité de lecture .

- OS2.R2.A2. Participation, renforcement et/ou coordination d’alliances et de cadres de concertation régionaux et internationaux, impliquant des acteurs de société civile, des décideurs politiques ou acteurs économiques, en vue de porter des plaidoyers visant à orienter les politiques publiques en faveur de la transition écologique juste - par exemple: Mobilisation citoyenne de sensibilisation du grand public pour la promotion d’expériences alternatives et pour interpeller des décideurs, Renforcement de la participation des partenaires de terrain et des représentants communautaires dans des réseaux internationaux pour la construction de stratégies communes de plaidoyer en faveur des droits des populations, Démarches de plaidoyer aux niveaux local, national, régional/européen et international, en fonction des opportunités et des leviers d’influence identifiés.

**RÉSULTATS TRANSVERSAUX AUX DEUX OBJECTIFS SPÉCIFIQUES** :

**1/** Une gouvernance partagée est expérimentée au sein du collectif d’acteurs du programme CoRe au niveau du pilotage du programme CoRe

Indicateur de résultat : Une gouvernance partagée est mise en place, avec une observation spécifique de la place des femmes dans les instances de gouvernance

A l’issue de la tranche 1 : une conception collective de la gouvernance partagée existe

A l’issue de la tranche 2 : % de partenaires considérant que la mise en œuvre de la gouvernance partagée au sein de la CPP est effective (70)

Principales activités prévues : Construction et expérimentation d’une gouvernance partagée. Exploitation des observations effectuées grâce à l’analyse des réseaux relationnels.

 **2/**Un système de suivi évaluation est mis en place pour mesurer les effets et l’impact d’une transition écologique définie comme juste.

Indicateur de résultat : Co-construction d’indicateurs adaptés à l’évaluation de la transition écologique juste à différentes échelles de territoire

A l’issue de la tranche 1 : point d’étape sur les travaux d’analyse à travers les 4 axes stratégiques de l’objectif général

A l'issue de la tranche 2 : des indicateurs sont produits qui permettent la construction du système de suivi évaluation de la suite du programme CoRe (après 4 ans)

Principales activités prévues : Analyse des capitalisations, des recherches-action, de l’évaluation relationnelle, des grilles d'analyse à travers les quatre axes stratégiques. Co-construction et expérimentation d’indicateurs.